

Communiqué de presse, le 26 novembre 2014

## QUIMPER ET VANNES 1ères VILLES A PASSER EN .BZH

**Ce mercredi 26 novembre Quimper et Vannes ont passé leur site internet en .bzh, faisant d'elles les premières villes à communiquer avec l'extension internet bretonne.**

Avec l'adresse [www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh) Quimper a fait le choix d'utiliser la nouvelle extension internet .bzh pour l'intégralité de ses supports web : site internet et adresses e-mail. Associant le nom de la ville et une référence à la Bretagne avec le .bzh, cette nouvelle adresse lui permet ainsi de renvoyer un signal fort sur sa géographie et son attachement au territoire.

La ville de Vannes a, elle, choisi d'utiliser l'extension internet bretonne comme un outil supplémentaire de valorisation de la culture et de la langue bretonnes en associant le nom breton de la ville avec un contenu dédié à la langue sous la forme [www.gwened.bzh](http://www.gwened.bzh).

Ces exemples illustrent ainsi de nouvelles conventions de nommage pour les villes sur internet : nom de la ville et .bzh pour les sites institutionnels usuels ([www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)) et nom breton de la ville et .bzh pour les sites avec un contenu linguistique dédié ([www.gwened.bzh](http://www.gwened.bzh)).

### **Ludovic Jolivet, maire de Quimper :**

« Quimper et Vannes sont les premières villes de Bretagne à mettre en œuvre l'extension « .bzh ». Nos deux collectivités ont décidé de jouer collectif en communiquant ensemble sur cette belle réussite. Le « .bzh » constitue un levier en termes de promotion et de valorisation de nos territoires. Il nous donne davantage de lisibilité et de visibilité sur le web. Le « .bzh » illustre parfaitement ce que nous sommes au fond : des villes légitimement fières de leur histoire, de leur patrimoine, mais aussi désireuses de s'ouvrir au monde ; des collectivités qui se situent au confluent de la culture bretonne traditionnelle et de l'économie numérique. L'extension « .bzh » renforce notre identité tout en nous projetant dans l'avenir ».

### **David Robo, maire de Vannes :**

« Je suis heureux et fier de vous présenter le site internet de la ville de Vannes avec cette toute nouvelle extension [www.gwened.bzh](http://www.gwened.bzh) Vannes fut la première ville à proposer son site internet municipal en langue bretonne. C'était en 2009 ! Depuis nous n'avons eu de cesse de continuer à mettre à l'honneur notre identité Bretonne, à travers des rendez-vous culturels par exemple. Aujourd'hui c'est grâce aux nouvelles technologies et à cette extension « .bzh » que nous continuons à donner de Vannes une image de ville moderne, dynamique et fière de ses racines.

La Bretagne est innovante, attractive, dynamique et Vannes, capitale du golfe du Morbihan, en est cette fois encore un des exemples avec son site internet [www.gwened.bzh](http://www.gwened.bzh) »

### **David Lesvenan, Président de l'association [www .bzh](http://www.bzh.org) :**

« Nous sommes très heureux de voir Quimper et Vannes nous rejoindre en tant que partenaires et activer aujourd'hui leurs sites en bzh. Ces deux villes d'art et d'histoire font ainsi rayonner sur le web une Bretagne fière de ses racines, ouverte sur le monde et tournée vers l'avenir. Avec le Conseil régional, elles ouvrent la voie aux collectivités bretonnes pour bâtir ensemble une image forte et partagée de la Bretagne sur internet. »

### **Qu'apporte le .bzh aux collectivités ?**

**Valoriser son implantation géographique et envoyer à ses publics un premier message sur sa localisation géographique avant même que le site web n'ait été visité.** Outil de marketing territorial, le .bzh permet de situer plus précisément la collectivité concernée sur la carte nationale. Le .bzh met également en avant son appartenance à une région innovante qui se crée une place sur l'Internet mondial en disposant de sa propre

extension internet aux côtés de 65 autres territoires à travers le monde (Paris, Londres, New-York, Bavière, Ruhr, Tokyo, Québec, ...).

**Enregistrer les noms souhaités** : au-delà du nom de sa commune en bzh, le .bzh permet de profiter de nouvelles possibilités de nommage pour les services publics et de choisir des noms de domaine plus courts, plus pertinents ainsi que des noms de domaine génériques renvoyant aux différentes activités ou événements de la commune ou communauté d'agglomération. Le .bzh est un territoire numérique offrant des possibilités que ne peuvent plus proposer des .com ou .fr.

**Valoriser les savoir-faire de son territoire** : le .bzh permet de mettre en avant des savoir-faire propres à la région ou à son territoire. La Bretagne est riche de savoir-faire importants dans différents secteurs d'activité comme le tourisme, l'agro-alimentaire ou encore les TIC. Le .bzh permet de mettre l'accent sur les talents de son territoire.

**Être mieux référencé** : au fur et à mesure des activations de sites en .bzh, l'extension bénéficiera d'un bonus en termes de référencement dans les moteurs de recherche au même titre qu'une extension géographique liée plus largement à un pays (.fr, .de,...). Le .cat catalan, première extension régionale créée en 2006, bénéficie de cette reconnaissance depuis plusieurs années déjà. Les sites en .bzh ressortiront donc en priorité dans les requêtes liées à la Bretagne.

### Quand acheter son .bzh ?

Les collectivités bénéficient jusqu'au 30 novembre d'une phase d'enregistrement prioritaire, leur permettant d'acheter leurs noms de domaine avant l'ouverture générale qui laissera place, le 4 décembre, au principe du « premier arrivé, premier servi ».

Par précaution, l'ensemble des noms des communes ont été bloqués et ne pourront être enregistrés que sur présentation de pièces justificatives, cela même après l'ouverture générale. Cependant, cette clause n'a pu être appliquée à l'ensemble des noms des services publics. Aussi, les noms de domaine faisant référence à des services publics ou des lieux emblématiques (piscine-ville.bzh, associations-ville.bzh, bibliotheque-ville.bzh, ...) ne seront plus protégés à compter du 30 novembre.

Nous invitons donc les collectivités à réserver leurs noms de domaine au plus vite.

### Où acheter son nom de domaine ?

Comme pour les entreprises, associations ou particuliers, les collectivités doivent pour acheter leurs noms de domaine en .bzh prendre contact avec des distributeurs appelés « bureaux d'enregistrement » (ProDomaines, OVH, Gandi, ...). La liste complète de ces bureaux est disponible à l'adresse : [www.pik.bzh/achetersonbzh](http://www.pik.bzh/achetersonbzh)

### Prochaine étape du .bzh : l'ouverture générale !

Après 3 mois réservés consécutivement aux entreprises, collectivités et associations, la vente des noms de domaine en .bzh sera ouverte à tous le 4 décembre. Il sera dès lors possible d'acheter, auprès de bureaux d'enregistrement agréés, un nom de domaine pour son site internet, son blog ou tout simplement pour créer son adresse e-mail : prenom@nom.bzh.

La vente des noms de domaine en .bzh se fera sur le principe du « premier arrivé, premier servi » au prix de 35 € HT pour une année auquel s'ajoutera la valeur ajoutée du bureau d'enregistrement choisi qui varie en fonction des services offerts (adresses email, hébergement, blog,...).

---

#### Contact presse :

**Elodie Cloarec, Responsable communication**  
**Association www. bzh**

[presse@pik.bzh](mailto:presse@pik.bzh) - <http://www.pik.bzh> - Tel : +33 (0)6 18 28 58 53

---

Une initiative soutenue par



CCI BRETAGNE



INTER PÔLE



LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Tébésud



QUEST CONSEILS

VANNES

West Web Valley

VILLE DE QUIMPER

ARMOR

Armorlux

become new

Le Télégramme

Tébéo